

ETUDIANT·E·S D'ÉCHANGE – ANNEE ACADEMIQUE 2024-2025**INSCRIPTION AUX ATELIERS DE PROJET ET UNITES D'ENSEIGNEMENT****PRESENTATION DES ATELIERS ET UNITES D'ENSEIGNEMENT LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024****INSCRIPTIONS AUX ATELIERS ET UNITES D'ENSEIGNEMENT OUVERTES DU 28 AOÛT AU 3 SEPTEMBRE 2024****JOURNEE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX·ELLES ETUDIANT·ES EPFL VENDREDI 6 SEPTEMBRE 2024**

La section d'architecture de la Faculté ENAC accueille chaque année environ 50 à 60 étudiant·es d'échange d'un grand nombre de pays.

Nous mettons tout en œuvre pour que cette année d'échange se déroule de la meilleure manière possible, en veillant à votre totale intégration parmi nos étudiant·es.

Afin de vous faciliter la tâche, nous résumons ici quelques points importants à connaître pour une rentrée sereine :

1. Les étudiant·es d'échange sont intégrés à la troisième année d'études bachelor ou au cycle master, selon les cas.
Nous vous communiquerons au cas par cas la décision de la section d'architecture pour ces répartitions.
2. Les listes des ateliers qui vont vous accueillir sont disponibles sur le site web de la section d'architecture depuis la page d'accueil Architecture
<https://www.epfl.ch/schools/enac/education/architecture/fr/sar-bienvenue/education/>.
3. La branche atelier (projet d'architecture) s'appelle Théorie et critique du projet BA5 pour l'automne en troisième année bachelor, Théorie et critique du projet BA6 pour le printemps en troisième année bachelor, MA1 en automne au master et MA2 au printemps au master.
4. Pour les Unités d'Enseignement, tous les étudiant·es d'échange peuvent intégrer les Unités d'Enseignement Master (12 unités de C à V), figurant dans le groupe des options du plan d'études master.

Le Service académique a fait en sorte que vous puissiez choisir vos cours théoriques dans l'un ou l'autre des cycles (bachelor ou master). Le choix est donc très large.

En tant qu'étudiant·es d'échange, vous vous conformerez aux dispositions internes de la section d'architecture en ce qui concerne la procédure d'inscription aux ateliers et aux Unités d'Enseignement, ainsi qu'aux conditions de répartition des étudiant·es auprès des différent·es enseignant·es.

L'inscription en ligne à ces enseignements sera ouverte du 28 août au 3 septembre 2024 via ISAcademia sous Choix des ateliers et UE, selon une procédure qui vous sera communiquée. Vous devrez classer les enseignements dans l'ordre de vos priorités. A la fermeture des inscriptions, la section procédera à la répartition des étudiant·es dans les unités d'enseignement et les ateliers de projet.

Vous devez être conscient·es du fait que **la section d'architecture ne garantit pas que votre premier choix sera exaucé. Les étudiant·es d'échange ne sont pas concerné·es par les Orientations master, et ne peuvent pas s'inscrire au Superstudio.**

Vous devez impérativement être à jour avec vos accès internet (notamment vos accès au logiciel ISAcademia pour l'inscription aux cours) dès le 28 août pour pouvoir vous inscrire aux ateliers de projet et aux unités d'enseignement.

Le Service Académique vous adressera un courrier précisant les instructions et la marche à suivre pour votre accès au logiciel ISAcademia et à l'inscription aux cours.

Lundi 2 septembre 2024 aura lieu une importante journée de présentation des ateliers de projet et unités d'enseignement, dans l'auditoire CE 1 6, horaire détaillé disponible durant l'été à la page internet

<https://www.epfl.ch/schools/enac/education/architecture/fr/sar-bienvenue/education/>

Vendredi 6 septembre 2024, durant la journée d'accueil des nouveaux étudiant·es, aura lieu une séance d'information concernant le cursus en architecture à l'EPFL.

En cas de problème, vous pouvez contacter :

- la responsable de la mobilité

Mme Sophie Lufkin
sophie.lufkin@epfl.ch

- le secrétariat de la section d'architecture

M. Gesualdo Casciana
gesualdo.casciana@epfl.ch

Site internet office de la mobilité : <https://www.epfl.ch/education/international/fr/venir-etudier-a-l-epfl/>